

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



En Mars la nature se réveille, la grisaille laisse place aux timides rayons du soleil, les journées s'allongent, la douceur s'installe.

Ce mois de Mars sera riche en animation, merci une fois encore aux bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations de notre village.

Nos projets avancent : La réserve incendie « Le Moulin » est opérationnelle, les travaux des bornes électriques avancent, le conseil municipal a voté pour la rénovation de l'éclairage public Rue Victor Clairet et rue Moreau Duchesne en collaboration avec le SDESM.

La commission Cadre de Vie et Bien être et Santé travaille sur le projet « Recyclage des déchets » individuels ou collectifs.

Le lancement de l'enherbage des allées du cimetière est en cours, cette évolution est lente et s'étale sur une durée de deux ans pour aboutir à un aspect satisfaisant.

Bien à vous
Francis MESSANT

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	22
Actualité & Reportages	12	Temps libre	26
Associations & Animations	14		
Enfance & jeunesse	19	Infos pratiques	29

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- BECQ Kayson le 1er février 2024
- PAYET Jade le 1er février 2024



Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- M DARRAS Roland le 13 décembre 2023
- Mme LACOSTE Jeannine le 25 décembre 2023
- Mme KOZYRA Monique le 8 janvier 2024
- Mme GRILLAT Olga le 18 janvier 2024
- Mme BAILLIEZ Jeanne le 23 janvier 2024
- Mme DAGNÉE Josette le 23 janvier 2024
- Mme PRAT Nicole le 26 janvier 2024



BALAYAGE DES RUES

02/03 Avril 2024



LA MAIRIE COMMUNIQUE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 05 décembre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Sylvain GOBERT, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU

Représentés : Joana DA ROCHA ARAUJO par Michèle DAOUST Sébastien DENIS par Marlène PEYRE PRADIER Estelle LANTENOIS par Carole DOS SANTOS Ludovic SAULNIER par Francis MESSANT Jean-Philip EIMECKE par Maurice-Olivier VANDEVOORDE

Excusés : Georges THERRAULT, Philippe BALEMBOIS, Bruno NAVE

Secrétaire de séance : Sylvain GOBERT

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023
- 2) Désignation d'un délégué au sein du C.C.A.S.
- 3) Remplacement des luminaires de l'éclairage public rue Moreau Duchesne
- 4) Répartition du produit des concessions de cimetière
- 5) Règlement du cimetière
- 6) Tarif des concessions, cavurnes et cases de columbarium du cimetière
- 7) Approbation des crédits de dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget 2024
- 8) Avis sur l'adhésion des communes de Dammartin en Goële et Héricy au SDESM
- 9) Affaires diverses

M. le Maire indique que M. NAVE Bruno a donné pouvoir à M. THERRAULT Georges. Comme ce dernier est absent excusé, le pouvoir de M. NAVE ne peut pas s'exercer et il est également noté absent excusé.

M. le Maire demande au conseil municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour, suite à un courrier de M. le Sous-Préfet reçu le 8 décembre relatif à la délibération de délégation du conseil municipal au Maire du 15 novembre 2023. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Il sera traité en «Affaires diverses».

LA MAIRIE COMMUNIQUE

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Désignation d'un délégué au sein du C.C.A.S. (DE 2023 47)

M. le Maire rappelle que les conseillers municipaux désignés en 2020 par le conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du C.C.A.S. sont Mesdames DOS SANTOS Carole, VALET Christine et Messieurs MESSANT Francis et GOBERT Sylvain, Suite à la démission de M. MENIL Jean-Pierre de son mandat de maire, et par conséquent de son poste de président du C.C.A.S., le nouveau maire, M. MESSANT Francis devient président de droit du C.C.A.S. Comme M. MESSANT Francis était membre du C.C.A.S. il est nécessaire que le conseil municipal désigne de nouveaux membres pour siéger au C.C.A.S. Il est procédé, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle de listes au plus fort reste, à la désignation des membres : Premier tour de scrutin : Nombre de bulletins : 16 À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0 Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16 Majorité absolue : 9 Ont obtenu : Liste composée de Carole DOS SANTOS, Christine VALET, Joana DA ROCHA ARAUJO, Sylvain GOBERT : dix-huit voix (18) Mme Carole DOS SANTOS, Mme Christine VALET, Mme Joana ROCHA ARAUJO, M. Sylvain GOBERT sont proclamés membres pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.

3) Remplacement des luminaires de l'éclairage public rue Moreau Duchesne (DE 2023 48)

M. le Maire présente le projet de remplacement de 24 luminaires par de l'éclairage LED rue Moreau Duchesne. Ce projet est élaboré par délégation au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) et le montant des travaux est estimé 19 860,00 € H.T. avec une participation financière du SDESM de 5 958,00 €. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le programme de travaux et les modalités financières et autorise M. le Maire à signer à son profit, la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de ces travaux.

4) Répartition du produit des concessions de cimetière (DE 2023 49)

M. le Maire explique que le produit des concessions de cimetière est actuellement réparti sur la base de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS. Il indique que les travaux d'entretien du cimetière sont réglés par le budget de la commune et que la commune verse annuellement une subvention de fonctionnement au C.C.A.S. Pour ces raisons, il propose que la totalité du produit de la vente des concessions de cimetière soit attribuée à la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter la totalité du produit de la vente des concessions funéraires, cases de columbarium et cavurnes au profit du seul budget communal à compter de l'exercice budgétaire 2024.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

5) Règlement du cimetière (DE 2023 50)

M. le Maire indique qu'à ce jour, le cimetière communal ne dispose pas de règlement et qu'il y a lieu de se mettre en conformité en approuvant un texte relatif au fonctionnement du cimetière tant pour les usagers que pour les professionnels devant y travailler afin d'y assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le déroulement des funérailles dans les meilleures conditions d'ordre et de décence. Il présente un projet de règlement établi par la commission travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement du cimetière proposé.

6) Tarif des concessions, cavurnes et cases de columbarium du cimetière (DE 2023 51)

M. le Maire propose au conseil municipal de faire évoluer les tarifs des concessions de cimetière. Le conseil municipal, à l'unanimité décide des tarifications suivantes à compter du 1er janvier 2024 :

- Concessions trentenaires : 300 euros
- Concessions cinquantenaires : 450 euros
- Case de columbarium pour 15 ans : 400 euros
- Case de columbarium pour 30 ans : 650 euros
- Cavurne pour 15 ans : 600 euros
- Cavurne pour 30 ans : 900 euros

7) Approbation des crédits de dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget 2024 (DE 2023 52)

Considérant la nécessité d'anticiper le vote du budget 2024 et d'ouvrir des crédits de dépenses en investissement sur le budget 2024, Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2024, les dépenses d'investissement ouvertes comme suit :

Article	Libellé	Budget 2023	Crédit 2024 (25%)
2111	Terrains nus	1500,00	375,00
2115	Terrains bâtis	5000,00	1250,00
2135	Installations générales, agencements	2590,00	647,50
2138	Autres constructions	59 650,00	14 912,50
21538	Autres réseaux	19150,00	4787,50

LA MAIRIE COMMUNIQUE

2158	Autres installations, matériel et outillage	2070,00	517,50
21758	Autres installations	19 210,00	4802,50
2181	Installations générales, agencement	80 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	2860,00	715,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84,00	21,00
	Total : 21 immobilisations corporelles	192 114,00	48 028,50

8) Avis sur l'adhésion des communes de Dammartin en Goële et Héricy au SDESM (DE 2023 53)

En tant que membre du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne), les communes doivent délibérer afin d'approuver l'adhésion de nouvelles communes, à savoir Dammartin en Goële et Héricy. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces deux adhésions.

9) Affaires diverses Délibération DE 2023 54 :

M. le Maire présente le point ajouté à l'ordre du jour. Il présente un courrier de M. le Sous-Préfet de Meaux, par lequel il indique que le point 13 de la délibération du conseil municipal déléguant une partie de ses attributions au maire, ne mentionne pas la limite fixée pour le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux et par lequel il recommande au conseil municipal de se prononcer à nouveau sur ce point en précisant les limites. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer une limite à 5 000 euros.

Le Conseil Départemental a versé une subvention pour la réalisation d'un plateau traversant, rue du bourreau d'un montant de 12 922 €, issue des amendes de police (aménagement de prévention) pour un montant total de 22 152 € TTC.

Une subvention de la DETR est versée pour l'installation d'une réserve d'incendie au niveau du stade d'un montant de 8 000 € pour des dépenses totales d'environ 15 500 euros (terrassement, citerne et accessoires). Les décisions du maire sont rendues publiques.

Tour de table :

LA MAIRIE COMMUNIQUE

M. VANDEVORDE précise :

~ que les travaux d'installation des bornes de recharge avancent. Une borne de recharge rapide double sera implantée à proximité de la salle polyvalente et une seconde sur le parking, chemin du Coterêt, à charge lente.

~ que l'installation des décorations et illuminations de Noël est terminée. Il remercie les employés pour leur travail.

~ que les travaux de la citerne d'incendie sont en cours à proximité du stade.

~ que des modifications des plans sont en cours afin d'ajuster le stationnement rue d'Orsoy. M. le maire annonce le projet de limiter la vitesse en majorité à 30 km/h dans le village et que des réflexions auront lieu avec la DDT en 2024 (sauf la D405).

M. GOBERT salue l'implication active des associations :

- Loto de l'amicale des écoles
- Brocante du petit gaulois
- Théâtre et arbre de Noël du comité des fêtes
- L'armada de motards a récolté les dons des varreddois, soit une quinzaine de cadeaux
- La marche de Noël organisée par la commission bien-être et santé a remporté un franc succès avec plus d'une centaine de participants.

Séance levé à 21 heures 40

LA PROPRETÉ DANS NOTRE VILLAGE !

Tous les mois, s'amassent dans nos chemins et nos rues des déchets et des dépôts sauvages.

Tous les mois, les agents communaux passent du temps à tout récupérer.

Toutes ces incivilités sont illustrés ci-dessous.

Un village propre, est l'affaire de tous .

La commission Cadre de Vie.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES DU NORD SEINE ET MARNE CHANGENT !



Depuis le 1^{er} Mars 2024, les horaires des déchèteries du SMITOM du Nord Seine et Marne ont été modifiés pour permettre :

Un élargissement des horaires d'ouverture pour les déchèteries de Monthyon et Jouy sur Morin,

Une ouverture en continu des déchèteries en semaine lors de la période estivale (Mars à Octobre) à l'exception de Crégy les Meaux,

Une généralisation de l'ouverture le samedi toute la journée en période estivale,

Une extension de l'ouverture le samedi toute la journée en période hivernale des déchèteries de Monthyon, Ocquerre et Saacy sur Marne.

Une fermeture les lundis et mercredis sur Crégy les Meaux

Les objectifs poursuivis sont multiples :

Améliorer la prestation du service public pour les habitants,

Améliorer l'accompagnement en déchèterie,

Contenir le coût de gestion des déchèteries,

Améliorer les conditions de travail des agents d'accueil.

Vous trouverez les nouveaux horaires sur le **site internet de la commune** ou directement sur :

<https://www.smitom-nord77.fr/les-decheteries/horaires-et-localisation-des-decheteries/>



LA MAIRIE COMMUNIQUE

L'ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE

Depuis des années, nous ne pouvons plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière de la commune.

Cela engendre des difficultés quant à le laisser bien entretenu et propre tout au long de l'année.

La commune a donc décidé de l'enherber. Cette technique qui est une alternative au désherbage permet aux agents communaux de maintenir et entretenir un couvert végétal plus respectueux de l'environnement et de permettre au cimetière d'être bien conservé.

Le gazon a été semé partout sauf au niveau du colombarium.

La commission Travaux et Cadre de Vie.



ACTUALITÉS & REPORTAGES

Un geste pour l'environnement

Marche de ramassage des déchets



Dimanche 7 avril 2024

Marche de ramassage des déchets sauvages



Ouvert aux petits et grands !
RDV à **09h30** à la Mairie de
Varredes.



Des gants et sacs poubelles seront fournis.

ACTUALITÉS & REPORTAGES

© Wlad Smitch

POV:
QUAND TU NE
RATES AUCUN
BON PLAN DE
TA RÉGION

TOUS LES AVANTAGES DE LA RÉGION, DANS UNE APPLICATION
LABAZ

Coups de pouce financiers, jeux-concours, activités culturelles et sportives...
Ne manque plus aucun bon plan de la Région.

Région
île de France

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



LE PETIT GAULOIS

présente



ALON

du livre, de la B.D.,
des jeux vidéos et jouets vintages,
de l'univers Pokémon (Pokélégende)



10 MARS 2024

DE 9 H A 17 H

VARREDES (près de Meaux)

SALLE POLYVALENTE



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

ENTRÉE

1 €

-10 ans gratuit



TOMBOLA

1 affiche originale
de TINTIN
à gagner
Tirage 17 h

B.D. Ventes de collections en E.O., dessinateurs et scénaristes en dédicaces
Marniquet, Chapelle, Raoul Douglas, V. Antoine dit Virgile et E. Beaudry



Philippe CHAPELLE (né en 1960)

Scénariste et dessinateur, reconnu depuis de nombreuses années par les collectionneurs, Philippe avec ses deux derniers albums «Avec Monclar» et «Hitler doit mourir» rencontre déjà un large succès ! N'oublions pas les fameux «Harry Dickson» (les gardiens du gouffre, les gardiens du diable).

Frédéric MARNIQUET (né en 1963)

Dessinateur et scénariste de talent, Frédéric est très prolifique avec près de cinquante albums publiés chez les plus grands éditeurs (Lombard, Dupuis...). Citons entre autres «Mystère en Birmanie (mythique)», «Archives secrètes de Sherlock Holmes» ou encore «Les démons des Carpates».



Raoul DOUGLAS (né en 1980)

Sa première B.D. «Fantasmagoria» est un choc ! Couleurs, ambiance fantastique, poésie font de ce premier tome une réussite. Attention à toutes et à tous, une révélation.

JEUX VIDEO et JOUETS VINTAGE

Réunion de 50 GAME and WATCH et les premières GAME BOY
Geek Factory : jeux de société et de cartes

POKÉMON

Pokélégende la première boutique physique de France nous fait le privilège d'être présente ! Camille et Nicolas seront là pour vous renseigner sur Pika-chu, Évoli, Mewtwo.... Nicolas pourra également vous dédicacer des cartes.

LIVRES auteurs et autrices en dédicaces

Sarah Krischer, Massoumeh Raouf, Virginie Barelle,
Laurence Varaine-Jarnac, Yohan Camara



**FOOD
TRUCK**
Route 77

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

10^{ème} Loto du Printemps



Salle Polyvalente
de VARREDES

Organisé par le Comité des
Fêtes de Varredes

Samedi 16 mars 2024
début des jeux à 20h30



Tarifs des cartons

5€ le carton

12€ euros les 3 cartons

25€ euros les 7 cartons

(Sur réservation - dans la limite des places disponibles)

Nombreux Lots sur le thème du printemps, le jardin, les sorties

Accessoires voiture, Jeux extérieurs, Bons d'achat

Barbecue, Salon de jardin, Outillage

Et "Partie Surprise" !!!!

Et plein d'autres lots vous attendent !

Petite restauration et boissons en vente sur place.

Ouverture des portes 19h30

Réservations par mail : comitedesfetes.varredes@gmail.com

Ou au 06.84.57.45.89 - **Chèques non acceptés – Pas d'alcool dans la salle**

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



CHASSE AUX OEUFS

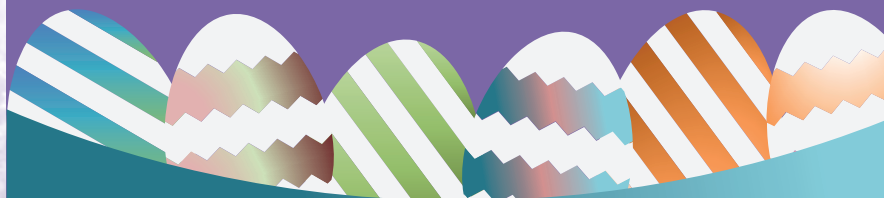
10H à 12H

Parc de la salle
polyvalente
Varredes

MARS

31

Dimanche



OUVERT AUX ENFANTS JUSQU'À 12 ANS

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

RK DANSE
PRÉSENTE

ALORS ON JOUE?

26 MAI 2024 - 17 H
THEATRE DU LUXENBOURG À MEAUX

CHORÉGRAPHIES ET MISE EN SCÈNE KLESA ROSI

TARIFS
0-3 ANS GRATUIT
4 À 10 ANS 10€
+11 ANS ET ADULTE 15€

BILLETTERIE
WWW.RKDANSE.COM



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'AMITIÉ

Samedi 20 Janvier 2024, les adhérents du Club de l'Amitié sont venus nombreux à la salle polyvalente afin d'assister à la 47^{ème} Assemblée Générale de leur Club.

La présidente, après un mot d'accueil, remercie les élus d'être parmi eux à cette occasion, puis fait un tour d'horizon sur les grandes lignes de l'année 2023.

Les rapports d'activités et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Quelques mots de Mrs Sylvain Gobert (responsable des Associations) et Francis Messant clôturent cette assemblée.

Après un excellent repas préparé par Mr Castaings du « Château Marysien », cette agréable journée s'est terminée dans une très bonne ambiance et dans la gaité.

Vous trouverez, ci-dessous, un résumé des activités proposées aux adhérents au cours de l'année 2023 et qui ont toutes remporté un grand succès.

19 Mars : thé dansant

28 Mars : Musée de la Vie d'autrefois à Ormes sur Voulzie

6 Avril : Spectacle RGR au Colisée de Meaux « PLIASKA »

Du 24 au 30 Avril : Croisière sur le Rhône avec Croisieurope

1er et 2 Juin : Saint-Malo et le Mont Saint Michel

19 Novembre : thé dansant

23 Novembre : Spectacle RGR au Colisée de Meaux « FANTASIA LATINA »

8 Décembre : Croisière Déjeuner- Dansant Paris CROISIEUROPE

Et ci-après les sorties et voyage prévus pour le 1er semestre 2024 :

8 Mars : Musée « La Cave aux Coquillages » à Fleury la Rivière,

24 Mars : Thé Dansant

23 Avril : Spectacle RGR au Colisée de Meaux (Paris en chanté)

3 Mai : Croisière commentée sur l'Ourcq, suivie d'un déjeuner animé par un musicien et d'un spectacle cabaret

Du 25 Mai au 1er Juin : Séjour en Crête

Bien sûr, d'autres sorties seront proposées en cours d'année.

Pour tout renseignement et si vous désirez vous joindre aux adhérents, n'hésitez pas à appeler le 06 84 36 50 65.

Monique Rigault



Fête enfants de l'Amicale des écoles

SAMEDI 27 AVRIL

Salle polyvalente
de Varredes

**RÉSERVÉ AUX
-12 ANS**

Programme

14h : Ouverture des portes
14h30 : Début des jeux
Nombreux lots à gagner !

3€ le carton

10€ les 4 cartons

Réservation au 06 74 93 43 86

Ou par email

amicaledesecoles.varredes@gmail.com

Vente de boissons,
gâteaux et crêpes

Enveloppe
surprise 2 €

ENFANCE // JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS DE VARREDDES

Dates et inscriptions aux vacances scolaire 2024

	DATE OUVERTURE DU CENTRE	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
HIVER	L.12/02/2024 Au V.23/02/2024	M.02/01/ 2024	S. 13 / 01 / 2024
PRINTEMPS	L.08/04/2024 Au V.19/04/2024	L. 26/ 02/ 2024	S. 09 / 03 /2024
ASCENSION	M.08/05/2024 Au V.10/05/2024	ACCUEIL DE LOISIRS FERME	
ETE	L.08/07/2024 Au V.09/08/2024*	L.27/ 05/ 2024	S. 08 / 06 / 2024
TOUSSAINT	L.21/10/2024 Au J.31/10/2024	L.09/09/2024	S.21/09/2024
NOEL	S. 21/12/2024 Au D. 06/01/2025	ACCUEIL DE LOISIRS FERME	

*Rentrée des classes : Lundi 02/09/2024

ENFANCE//JEUNESSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accueil de Loisirs est soumis à une déclaration pour être habilité à accueillir des enfants, celle-ci se fait auprès de la SDJES (Service Départementale de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports) de Seine et Marne.

L'habilitation de l'accueil de loisirs nous oblige à respecter certaines règles, comme la qualification obligatoire du personnel, comme le taux d'encadrement auprès des enfants de moins de 6 ans et plus de 6 ans, comme les taux d'encadrement pour certaines activités (baignade, équitation...), comme la capacité maximum d'accueil des enfants), comme la fiche sanitaire obligatoire pour fréquenter l'accueil de loisirs, comme les règles de déplacements sur la voie publique, comme les règles dans les transports, et bien d'autres encore.

C'est pourquoi inscrire vos enfants en temps et en heure est primordial afin de bien respecter toutes les règles auxquelles nous sommes soumis et bien sûr, pour leur bien-être et leur sécurité.

Tu as 16 ans, passe le BAFA !

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Pour t'inscrire, il faut effectuer une démarche administrative sur le site internet : <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

Il est possible de s'inscrire dès l'âge de 15 ans et 6 mois.

Pour passer le BAFA, il faut impérativement avoir 16 ans le premier jour de la session de formation générale.

Pour obtenir le BAFA, il faut suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique.

Dans l'ordre :

Session de formation générale au moins 8 jours

Stage pratique au moins 14 jours

Session d'approfondissement au moins 6 jours ou session de qualification de au moins 8 jours

Pour le financement de ta formation BAFA, des aides existent. Renseigne-toi auprès de la CAF de Seine et Marne, et des centres sociaux.

NOTRE HISTOIRE

Après l'oseille... vers la Ferm'Meaux Pâtes (2^{ème} partie).

Dans le dernier Raveton, je vous avais dit que le fils ainé de Jacques Vandevoorde, Olivier, avait succédé à son père. C'est vrai, mais ça ne s'est pas fait aussi facilement. Tout d'abord, il lui faut acquérir encore de l'expérience. Il a toujours vécu à la ferme, partageant le travail avec son père et les ouvriers, cependant, la gestion d'une telle exploitation, ça s'apprend. Ce sont quand même, à cette époque, un peu plus de 200 hectares de terre à cultiver. Il ne s'agit pas de se tromper quand on commande les semences, les engrais, les traitements aux fournisseurs. Trop, la marchandise peut être perdue, pas assez, ce sont autant de parcelles qui ne peuvent être semées ou entretenues. Il faut aussi connaître les marchés, savoir vendre les récoltes, notamment les céréales, au meilleur moment et aux clients les plus offrants pour un meilleur revenu, et, en attendant, savoir conserver tout cela à la ferme.



Photo JM Moreau

La plaine de la Vallée. Il n'y pousse plus d'oseille depuis longtemps. Cette année-là, en 2011, Olivier a planté des pommes de terre. Les plantes sont ici en fleurs.



Photo B. Vandevoorde

Cette photo date de 1983. Jacques pose au pied de son tracteur. Il vient d'acheter un nouveau pulvérisateur qu'il étrenne sur un champ de betteraves.

Au début des années 1980, Olivier rencontre Brigitte, fille d'agriculteurs elle aussi, avec qui il fonde une famille. On dit toujours : "Mariage pluvieux, mariage heureux". La veille, le 24 juin 1983, un orage d'une rare intensité a éclaté, transformant le parc derrière la Salle Polyvalente en étang et inondant certains quartiers de Varreddes. Après le déluge, Olivier se rend très vite dans une cour où des maisons sont inondées. Heureusement ! Une personne très âgée, Maxence V. était endormie dans son lit qui flottait au milieu de sa chambre !!! Sauvetage réussi...

NOTRE HISTOIRE

Brigitte est habituée aux travaux de la ferme ; ça ne lui a jamais fait peur de prendre les commandes d'un tracteur quand les besoins de l'exploitation se font sentir, notamment lors des grands travaux (moisson, arrachage des pommes de terre, etc.). Au contraire, elle aime le métier. Le couple s'installe dans un pavillon, à la sortie du village. Très rapidement, un garçon, Xavier, et une fille, Mélanie, naissent de cette union.

Le passage de témoin. Je vous l'ai dit, ce n'est pas une mince affaire. Il y a les terres, les bâtiments de la ferme, le matériel (tracteurs, outils, moissonneuse-batteuse...).

Trois étapes ont été nécessaires. Premièrement, en 1982, ce sont quelques hectares qui appartenaient à Bernadette, situés sur le territoire du Plessis-Placy. Puis les bâtiments et les terres qu'Olivier et Brigitte rachèteront progressivement. Certaines propriétés appartiennent encore aux descendants d'Eugène Guilloux ; le fait de les acquérir est un gros investissement mais il est intéressant à moyen terme : on économise ainsi tous les ans le prix du fermage. D'autres appartiennent à Jacques et Bernadette. Là, des réunions de famille sont nécessaires afin de se mettre d'accord, car il faut les acquérir sans léser les parents ni les trois frères et sœurs d'Olivier. Dans tous les cas, des actes notariés sont obligatoires, entraînant d'inévitables frais. La troisième étape prend fin en 1996.

En attendant, la vie de la ferme continue. On laboure, on sème, on entretient, on récolte et le cycle recommence tous les ans. Il faut aussi remplacer les tracteurs, acheter des outils plus performants pour plus d'efficacité et moins de pollution. On essaie de faire plusieurs opérations en une seule passe (comme préparer la terre et semer avec le même tracteur pour gagner en temps et moins consommer de carburant)...



Photo B. Vandevoorde

Le travail de la terre de nos jours. Un tracteur laboure pendant qu'un autre émotte la terre et sème. En quelques heures, tout est fait et dame nature prend la relève le temps de la germination.



Photo B. Vandevoorde

Récolte du maïs en octobre 2008 dans la plaine de la Vallée, près de la Patte d'Oie.

NOTRE HISTOIRE

Brigitte reprend elle aussi la ferme de ses parents. Elle est située dans l'Oise, près de Crépy-en-Valois. C'est aussi relativement compliqué car cette exploitation est importante : des bâtiments et dépendances, des tracteurs, des outils, et bien sûr les parcelles de terre. Il faut aussi se réorganiser car il faut mener de front le travail dans deux exploitations distantes de 40 km l'une de l'autre avec les inévitables convois de matériel entre les deux fermes, le plus délicat étant le transfert de l'imposante moissonneuse-batteuse.

Brigitte a aussi un petit violon d'Ingres : elle collectionne les outils agricoles en miniature. Ainsi, lorsqu'Olivier se rend chez un concessionnaire agricole pour acheter un nouvel outil, il n'oublie jamais de demander au vendeur la miniature du tracteur, du semoir, de la charrue... qu'elle expose ensuite fièrement dans sa vitrine.

Les enfants grandissent. Adolescent, Xavier travaille souvent avec son père aux commandes des tracteurs. Il apprend la pratique du métier sur le tas et toute la partie théorique et scientifique dans une école d'agriculture.

C'est aussi dans cette école qu'il rencontre Caroline, sa future compagne. A l'issue de ces études, tous deux obtiennent leur Diplôme d'Ingénieur Agricole. Ils s'installent à la ferme et, de leur union, naissent trois enfants : Alice, Camille et Nicolas.

Xavier travaille désormais à plein temps à la ferme avec son père, Olivier. Administrativement, il devient associé dans l'EARL du Pavé. L'entreprise emploie aussi un ouvrier agricole car le travail ne manque pas dans cette grande exploitation.



Photo JM Moreau

Une partie de la collection de Brigitte. On y voit des tracteurs et leurs outils, la moissonneuse-batteuse, une arracheuse de betteraves...



Photo JM Moreau

Une vue des dépendances de la ferme où est entreposée une partie du matériel. Au premier plan, un imposant tracteur de plus de 200 CV.

NOTRE HISTOIRE

En 2018, Caroline projette de créer un atelier de fabrication de pâtes alimentaires. Alors, on s'organise. D'abord, pour fabriquer des pâtes, il faut la matière première : du blé dur. Ici, on ne fait pousser que du blé tendre, mieux adapté au climat briard dont la farine est utilisée pour le pain, les gâteaux... Le blé dur, lui, est normalement cultivé dans le sud de l'Europe car il lui faut de la chaleur, et même de la sécheresse pour que le grain arrive à maturité.

Qu'à cela ne tienne, Xavier va quand même essayer d'en semer à Varreddes. Et ça marche ! Le rendement est même relativement correct, environ 60 quintaux à l'hectare.

Maintenant, il faut un atelier... enfin plutôt un laboratoire. Alors, on transforme une partie de l'ancienne étable : tout est remis en état du sol au plafond et surtout en respectant les normes pour y fabriquer des denrées alimentaires. Une pièce est climatisée pour conserver la précieuse farine de blé dur moulue dans un moulin utilisant des meules de pierre. Le laboratoire comprend tout le matériel entrant dans la fabrication des pâtes. Caroline fabrique au moins 7 formes de pâtes différentes, des coquillettes, des tagliatelles, des fusilli, etc. et avec 10 parfums différents (nature, épices, légumes, œufs)... Je vous invite à les goûter mais je ne divulguerai pas la recette, c'est top secret !!!

Photo JM Moreau



Caroline au travail dans son laboratoire. Là, elle fabrique des pâtes fraîches. Elle m'en a donné une bonne part et je me suis ré-ga-lé ! Encore merci.



Photo JM Moreau

La moissonneuse-batteuse en action...

Et enfin, il faut commercialiser tous ces produits. Une boutique, "La Ferm' Meaux Pâtes" est ouverte les mardis et vendredis soir, les samedis matin et sur rendez-vous dans la cour de la ferme. On tient aussi des stands sur certains marchés campagnards. De nombreux restaurants, cantines scolaires et magasins achètent les pâtes de Caroline.

Un grand merci à Olivier, Brigitte, Xavier et Caroline d'avoir bien voulu partager avec nous la passion de leur métier, au combien difficile dans le contexte actuel.

Jean-Marc MOREAU.

VOTRE TEMPS LIBRE



VOTRE TEMPS LIBRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Un petit sudoku pour passer le temps !....

A vos outils : La gomme, Le crayon

Et bon courage à vous !
Pour la résolution de cette grille

1			6		7	5	4	
	7							
3				9	2			1
			7					5
5			2	4		6	9	3
		8			3			
	4			8		1		
			9	2			5	7
9			4	7		3	6	

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairet

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca : 01 60 32 21 01

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Pédicure Podologue

Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 09h15–12h00

Mercredi : 09h15–12h00

Jeudi : 09h15–12h00

Vendredi : 09h15–12h00

Samedi : 09h15–12h00

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.